

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert, tenue virtuellement le septième (7^e) jour d'octobre deux mille vingt (2020), à 19 heures.

Sont présents à la réunion :

Représentantes et représentants des parents :	CHAREST, Alexandre (représentant au comité de parents) DUPONT, Sylvie, vice-présidente LEPAGE, Caroline LEROUEIL, Vianney, président MICHAUD, Karoline MORIN, Marie-Pascale
<i>Substituts des parents :</i>	FOREST, Véronique RICHER, Diane SOLDI, Najat
Représentantes et représentants du personnel enseignant :	CHENEL, Sylvain DESCHÊNES, Michèle LÉCUYER, Patricia POIRIER, Nadia
Représentante du personnel professionnel :	<i>Absente</i>
Représentante du personnel de soutien :	DEZUTTER, Marie-Charlotte
Représentants des élèves :	FOFINA, Alpha Daouda JOMPHE CHENEL, Zachary
Direction de l'école :	NORMAND, Yann

Absence motivée :

M^{me} Amélie Côté, représentante du personnel professionnel

	<p>1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM</p> <p>Yann Normand vérifie les présences et le quorum. Il déclare la séance du conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert ouverte à 19 h 01.</p>
	<p>2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC</p> <p>Madame Annie Besse, parent, fait part de ses préoccupations à l'égard de la problématique des classes sans fenêtres situées dans l'aile C et aimerait pouvoir trouver des solutions.</p> <p>Yann Normand explique que le nombre de classes disponibles à l'école nécessitait malheureusement l'utilisation de quelques classes sans fenêtres. Cependant, celles-ci sont adéquatement ventilées et les élèves sont fortement invités à circuler lors des pauses et du dîner, même à sortir prendre l'air.</p> <p>Malheureusement, la situation n'est pas idéale, mais constitue pour l'instant la seule option. La direction tentera de trouver des alternatives.</p>

CE-2020.10.07-01	3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Yann Normand procède à la lecture de l'ordre du jour.
------------------	---

SUJETS	
1.	Ouverture de la séance, vérification des présences et quorum
2.	Période de questions du public
3.	Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour
4.	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2020
4.1.	Adoption
4.2.	Suivis
5.	Gardien du temps
6.	Démission d'un membre
7.	Élection des officiers du conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert pour l'année 2020-2021
7.1.	Désignation du président d'élections
7.2.	Élection à la présidence
7.3.	Élection à la vice-présidence
7.4.	Élection à la trésorerie
7.5.	Élection au poste de secrétaire
8.	Nomination des membres de la communauté
9.	Tour de table
10.	Sorties et activités pour approbation
11.	Calendrier des séances du conseil d'établissement – Pour adoption
12.	Aide-mémoire du conseil d'établissement 2020-2021 (agenda) – Pour information
13.	Désignation des signataires
14.	Situation COVID-19
14.1.	Locaux sans fenêtre
14.2.	Port du masque
15.	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles – Pour consultation
16.	Levée de l'assemblée

	L'ordre du jour est adopté avec les ajouts proposés.
--	--

	4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2020
CE-2020.10.07-02	4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2020 Il est proposé par Sylvie Dupont, appuyée par Karoline Michaud, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2020.

	<p>4.2 Suivis</p> <p>Une modification sera apportée au point 2 : La lettre présentée par Nicolas Cantin provenait d'une enseignante retraitée et non d'un parent.</p> <p>La proposition de Nicolas Cantin qui était de pouvoir utiliser les ordinateurs du local D-216 sera aussi inscrite dans les informations diverses.</p> <p>Point 4.2 : La visite de l'IB est confirmée pour les 19, 20 et 21 octobre.</p> <p>Le comité d'analyse pour la mise à jour des règles de conduite n'est pas encore formé. La révision est prévue au cours de l'année.</p> <p>Point 7.5 : Le problème des tableaux interactifs est résolu. Un courriel a été envoyé aux enseignants.</p> <p>Les enseignants souhaitent obtenir des consignes claires. Les ajustements se font et font et à mesure et les informations sont envoyées au personnel.</p> <p>L'horaire de l'école est modifié avec un décalage de 10 minutes.</p> <p>Concernant le recyclage des masques de procédure, pour l'instant, des boîtes de récupération sont installées à quelques endroits dans l'école en attendant de trouver la meilleure option.</p>
CE-2020.10.07-03	<p>5. GARDIEN DU TEMPS</p> <p>Marie-Charlotte Dezutter sera gardienne du temps.</p>
CE-2020.10.07-04	<p>5.1 DÉMISSION D'UN MEMBRE</p> <p>Nancy Lévesque a remis sa démission au conseil d'établissement. Son poste devenu vacant doit être comblé.</p> <p>Karoline Michaud propose Véronique Forest.</p> <p>Véronique Forest accepte.</p> <p>Caroline Lepage est proposée et accepte.</p> <p>Véronique Forest cède le siège à Caroline Lepage.</p> <p>Caroline Lepage est élue membre du conseil d'établissement.</p>
	<p>6. ÉLECTION DES OFFICIERS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT POUR L'ANNÉE 2020-2021</p>
CE-2020.10.07-05	<p>6.1 Désignation du président d'élections</p> <p>Il est proposé par Vianney Leroueil de nommer Yann Normand président d'élection.</p> <p>Yann Normand accepte et est nommé président d'élections à l'unanimité.</p>

CE-2020.10.07-06	<p>6.2 Élection à la présidence</p> <p>Karoline Michaud propose Vianney Leroueil.</p> <p>Vianney Leroueil accepte et est élu président par acclamation.</p>
CE-2020.10.07-07	<p>6.3 Élection à la vice-présidence</p> <p>Vianney Leroueil propose Alexandre Charest.</p> <p>Alexandre Charest refuse.</p> <p>Vianney Leroueil propose Sylvie Dupont.</p> <p>Sylvie Dupont accepte et est élue vice-présidente par acclamation.</p>
CE-2020.10.07-08	<p>6.4 Élection à la trésorerie</p> <p>Sylvain Chenel se propose et est élu trésorier par acclamation.</p>
CE-2020.10.07-09	<p>6.5 Élection au poste de secrétaire</p> <p>Le poste demeure vacant.</p>
CE-2020.10.07-10	<p>7. NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ</p> <p>Le poste demeure vacant.</p>
CE-2020.10.07-11	<p>8. TOUR DE TABLE</p> <p>Aucun point n'est discuté.</p>
CE-2020.10.07-12	<p>9. SORTIES ET ACTIVITÉS POUR APPROBATION</p> <p>Yann Normand présente les différentes sorties et activités pour approbation.</p> <p>Il est proposé par Karoline Michaud, appuyée par Marie-Pascale Morin et résolu d'accepter les demandes présentées au tableau des sorties et activités.</p>
CE-2020.10.07-13	<p>10. CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – POUR ADOPTION</p> <p>La proposition de calendrier des séances 2020-2021 est soumise.</p> <p>Il est proposé par Karoline Michaud, appuyée par Marie-Charlotte Dezutter, d'adopter le calendrier des séances. La date de la séance de septembre 2021 sera fixée ultérieurement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 7 octobre 2020 - Mercredi 11 novembre 2020 - Mercredi 16 décembre 2020 - Mercredi 20 janvier 2021 - Mercredi 17 février 2021 - Mercredi 17 mars 2021 - Mercredi 21 avril 2021 - Mercredi 19 mai 2021 - Mercredi 9 juin 2021 - Septembre 2021

CE-2020.10.07-14	11. AIDE-MÉMOIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021 (AGENDA) – POUR INFORMATION
	<p>Yann Normand présente l'aide-mémoire du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021 et demande aux membres d'en prendre connaissance.</p>
CE-2020.10.07-15	12. DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES
	<p>Considérant l'élection de nouveaux membres au conseil d'établissement;</p> <p>Considérant que certains signataires ne font plus partie du nouveau conseil d'établissement;</p> <p>Il est proposé par Alexandre Charest, appuyé par Sylvie Dupont et résolu de désigner les personnes suivantes comme signataires au compte du conseil d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Karoline Michaud; - Vianney Leroueil; - Sylvain Chenel.
	13. SITUATION COVID-19
CE-2020.10.07-16	13.1 Locaux sans fenêtre <p>En lien avec la problématique des groupes d'élèves dans des locaux sans fenêtre, quelques solutions sont émises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser la bibliothèque ou la cafétéria pour donner certains cours; - Mise en place d'un comité de parents.
CE2020.10.07-17	13.2 Port du masque <p>Considérant que la bienveillance est un des éléments du projet éducatif de l'école Paul-Hubert;</p> <p>Considérant qu'un problème de distanciation entre les élèves est présent sur le terrain extérieur de l'école Paul-Hubert;</p> <p>Considérant qu'il y a eu plusieurs interventions de sensibilisation par le personnel de l'école et par la police et que le problème persiste;</p> <p>Considérant qu'il y a déjà un règlement similaire à l'école Langevin et à l'école Saint-Jean;</p> <p>Le conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert, demande à la direction de l'école et à la direction du centre de services scolaire des Phares que le port du masque soit obligatoire sur le terrain extérieur de l'école dès maintenant et aussi longtemps que le port du masque sera obligatoire par la santé publique à l'intérieur de l'école.</p> <p>Il est proposé par Caroline Lepage, appuyée par Alexandre Charest et résolu à l'unanimité de présenter cette demande à la direction de l'école Paul-Hubert ainsi qu'à la direction générale du centre de services des Phares.</p>

CE-2020.10.07-18	14. CONSULTATION : PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
	<p>Les membres du conseil d'établissement sont consultés sur la proposition de regroupement des écoles Langevin et Saint-Jean. En effet, ce regroupement permettrait d'enrayer certains irritants comme les frais de transport pour les enfants qui ne sont pas dans leur quartier scolaire mais qui souhaitent s'inscrire dans un programme précis. Ce regroupement permettrait également un accès équitable aux programmes particuliers de chacune des écoles en éliminant la procédure de libre-choix qui pénalisait un bon nombre d'enfants.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement appuient la proposition mais mentionnent qu'ils sont soucieux du bien-être des enseignants et de tout le personnel des écoles et, à cet effet, souhaitent que les craintes et demandes émises lors de l'annonce de cet éventuel regroupement soient entendues et prises en compte dans l'organisation scolaire qui s'en suivra.</p>
CE-2020.10.07-19	15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE <p>Il est proposé par Nadia Poirier, appuyé par Alexandre Charest, de lever l'assemblée à 21 h 38, l'ordre du jour étant épuisé.</p>

Le président
Vianney Leroueil

Le directeur de l'école Paul-Hubert
Yann Normand